

FORMULAIRE

Demande de diagnostic inondations

Le Plan de Prévention du Risque d'inondation (PPRI) de votre commune, rend obligatoire la réalisation de travaux d'adaptation dans les constructions existantes en zone inondable. Cette obligation ouvre également droit à des possibilités de financement de ces travaux (jusqu'à 80% d'aide publique).

Pour connaître les travaux adaptés à votre habitation, vous pouvez faire réaliser gratuitement un diagnostic de vulnérabilité par les services de l'EPTB Meurthe Madon. Ce diagnostic est confidentiel et ne peut donner lieu à aucun contrôle administratif ou démarchage commercial. Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le chargé de diagnostic, il vous suffit de compléter le coupon réponse ci-dessous :

Coordonnées du demandeur :

NOM : _____

Prénom : _____

Tel fixe : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Tel portable : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Courriel : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Statut du demandeur :

Propriétaire occupant

Bien en location (1)

Autre : _____

Type de local :

Bâtiment d'habitation

Local d'activité

Activité : _____

Disponibilité :

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Renvoyez ce document par voie postale ou par mél :

ocaquel@eptb-meurthemadon.fr

Plus d'informations au 03 83 94 55 01

